Grenoble le 27 octobre 2026

50 jours de grève : C'est – à notre connaissance – la grève majoritaire la plus longue de l'histoire de l'inspection du travail.

Il aura fallu pour cela deux ans de harcèlement institutionnel, la généralisation d'un régime de rumeurs et d'allégations jamais vérifiées, les procédures judiciaires puis disciplinaires, dirigées contre deux représentants syndicaux, Pierre et Benoît, afin de faire accepter le principe suivant lequel les chef.fe.s ont toujours raison, même lorsqu'iels ont tort !
Deux ans de pressions pour banaliser le détournement des missions de l'inspection du travail dans des opérations de police de l'immigration et de communication politique, jusqu'à la rétention de courriers adressés aux entreprises pour rappeler les termes de la loi, qui n'avait pas changé, interdisant l'emploi de salariés le 1er mai, journée internationale de lutte des travailleurs.ses.

Après 50 jours de grève majoritaire dans nos services, nous sortons victorieux.ses !
Par la mobilisation, nous avons contraint l'administration à reculer !

Certes, Pierre et Benoît sont sanctionnés mais l'administration centrale a reculé !
Les sanctions initialement votées en commission disciplinaire sont désavouées !

Deux bonnes nouvelles en une journée : Pierre restera notre collègue de bureau !
Et nous avons appris le départ précipité (en décembre) de l'autrice du signalement au parquet contre nos deux collègues.
Ce signalement délirant a jeté, nominativement, la moitié du collectif de travail en pâture auprès du ministère public (dans un amoncellement d'affirmations jamais soumises au contradictoire, de citations tronquées, de courriels déconnectés de leur contexte, etc.).

Dans ce contexte, nous ne souhaitions pas reprendre le travail sans mesures provisoires de protection, à savoir le déport de l'autorité hiérarchique s'étant adonnée à de tels agissements, serait-ce dans l'attente du rapport de l'IGAS.

Ce prérequis – qui consiste à demander l'application des préconisations de l'ISST de juin 2026 – devait permettre des négociations sur le fond, aux fins de garantir les conditions d'exercice des agent-e-s.

Mais l'administration centrale n'a pas voulu de ces discussions et y a opposé une fin de non-recevoir jouant le pourrissement de la situation.

En revanche, par la grève, nous avons obtenu :

- Que les interactions professionnelles à l'inspection du travail seront sous la surveillance et soumises à l'arbitrage de la directrice. C'est un premier pas insuffisant, car les agents restent à ce stade soumis à cette même ligne hiérarchique qui a plongé le service dans la crise et mis en péril la santé des agent.e.s.

- Que la doctrine de la DGT, concernant la protection des travailleurs.ses vulnérables étranger.e.s, soit rappelée aux autorités « partenaires », afin d'éviter de nouvelles instrumentalisations de l'inspection du travail dans des activités, notamment, de police de l'immigration.

Plus important encore, cette lutte a permis de remobiliser l'ensemble de la profession, au plan national, face aux différentes attaques que subissent les services et les agent.e.s !

Désormais et plus que jamais, nous ferons front contre les obstacles aux fonctions, le management harcelant, la discrimination, l'instrumentalisation des missions.

Dans ce contexte, les grévistes ont fait le choix d'être responsables pour deux !

Si notre administration est défaillante pour garantir notre santé au travail, nous ne pouvons laisser plus longtemps les travailleur.e.s rester sans droits dans les entreprises !

L'administration laisse s'empiler les dossiers sur nos bureaux depuis maintenant 50 jours ! Souffrance au travail, accidents du travail, infractions au Code du travail : ces situations, ainsi que plus généralement le bon fonctionnement de nos services publics, n'intéressent pas les services centraux du ministère ! Cette posture n'est pas sans satisfaire le patronat …

Aussi, nous reprenons aujourd'hui le travail, après décision unanime de l'assemblée générale des grévistes.

Nous reprenons le travail pour assurer nos missions !
Nous resterons solidaires pour assurer nous-même et collectivement notre propre sécurité et protéger notre santé !

Aujourd'hui, plus que jamais, un collectif de travail soudé est notre seule arme face au management pathogène !

Nos représentants se réservent la possibilité d'émettre une alerte de danger grave et imminent qui devra alors obliger l'administration à mettre immédiatement en œuvre avec eux une enquête conjointe. Une formation spécialisée extraordinaire doit être réunie, nous en formulons la demande.

Nos organisations soutiendront l'exercice de tout droit de retrait des agents visant à se retirer de toute interaction dangereuse pour leur santé.

Par ailleurs, les agents grévistes et les organisations syndicales les soutenant s'inscrivent dans la perspective de la grève générale annoncée à partir du 5 novembre : une assemblée du personnel sera organisé le mardi 3 novembre.

Les grévistes de l'Isère
Soutenu.es par les organisations syndicales SUD TAS et CGT TEFP.